



MINI JOURNAL DU LAC

ÉDITION JUIN 2026



"Soyons reconnaissants envers les gens qui nous rendent heureux. Ils sont les jardiniers qui font fleurir notre âme."



Chronique d'Urbanisme

Avec le retour de la belle saison, plusieurs d'entre nous planifient des projets de rénovation ou d'aménagement.

La Municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui souhaite vous rappeler quelques règles simples d'urbanisme et de bon voisinage pour s'assurer que tout se déroule dans le respect de la communauté et de la réglementation en vigueur.

Quand faut-il un permis ?

- La construction, la rénovation ou l'agrandissement d'un bâtiment (maison, chalet).
- L'installation d'un bâtiment accessoire (garage, remise, cabanon).
- La construction d'une galerie, d'un patio, d'une clôture ou d'un muret.
- L'installation d'une piscine (creusée ou hors-terre).
- Les travaux de terrassement majeurs ou l'abattage d'arbres.

L'emprise de chemin exacte

- Route 195 en moyenne 15 à 20 ' du centre du chemin pavé
- Autres routes en moyenne 20 à 25 ' du centre du chemin

Chronique d'Urbanismesuite

Notre inspecteur en bâtiment n'est pas là pour bloquer vos projets, mais pour vous aider à les réaliser en toute légalité.

Conséquences de non-conformité

- Des amendes quotidiennes : Des frais de plusieurs centaines de dollars par jour s'accumulent tant que la situation n'est pas corrigée.
- L'obligation de démolir : En dernier recours, la municipalité peut forcer la modification ou la démolition de la structure aux frais du propriétaire.
- Une vente bloquée : Lors de la revente de votre maison, l'arpenteur-géomètre soulignera l'infraction, ce qui bloquera la transaction.

Inspecteur

M. Aldo Deschênes
418 629-2053 poste 1126

Bureau municipal
418 743-2177 poste 1675



OUVERTURE
RESTAURANT
20 Juin 2026

24 juin

Musique et karaoké avec Alain
de 13 h à 16 h

11 juillet

Journée des artisans et brocante
Soirée dansante + Karaoké avec Alain

12 juillet

Triathlon, départ du camping

18 juillet

Duo Chantale Jean et Guylaine Lavoie

Entrée 10 \$

1er août

Noël du campeur + Karaoké

22 août

Soirée dansante - Bal en blanc





RESTAURANT

* DÉJEUNERS *

1 œuf	6,15 \$
2 œufs	7,15 \$
1 œuf + viande	8,15 \$
2 œufs + viande	9,15 \$
Omelette jambon + fromage	8,50 \$
Crêpe (2) + sirop	9,95 \$
Bagel + fromage à la crème	4,95 \$
Grilled cheese	3,75 \$

EXTRAS

Pâté maison	1,50 \$	Sirop d'érable	2,00 \$
Café	1,90 \$	Salade de chou	4,00 \$
Té	1,30 \$	Rondelles d'oignon	1,00 \$
Extra viande	3,00 \$		

HAMBURGERS

Boeuf	4,50 \$
Poulet	5,50 \$
Porc	4,75 \$

EXTRA

Oignon	1,00 \$
--------------	---------

* CANTINE *

FRITES

Petite	Moyenne	Grosse	Familiale
3,75 \$	4,25 \$	6,25 \$	8,00 \$

POUTINE

Petite	Grosse	Familiale
8,95 \$	11,95 \$	19,50 \$

SAUCES

Petite	Moyenne	Grosse	Familiale
1,25 \$	1,50 \$	2,00 \$	3,00 \$

HOT-DOG

2,95 \$

RONDELLES D'OIGNON

Petit	5,00 \$
Gros	7,25 \$

FILET DE POITRINE

2	3	4	AVEC FRITE
8,25 \$	11,85 \$	14,75 \$	Salade de chou

* PIZZAS *

Pizza	Petite 9"	Moyenne 12"	Grosse 14"
Fromage	12,00 \$	15,00 \$	18,00 \$
Pépé-Fromage	14,50 \$	18,50 \$	22,50 \$
All-dressed	16,50 \$	22,50 \$	28,50 \$
La Rétro	18,50 \$	24,50 \$	30,50 \$

Sous-Marins

Régulier 6"	Méti-méti 6" / 9"	Poulet 6" 9"
7,95 \$	9,95 \$ 12,50 \$	9,95 \$ 12,50 \$

Pépé + Salami
Fromage

Pépéronie, Salami
Oignon, Piment
Champignon
Fromage

Poulet
Champignons, Piments
Fromage, Salade

AU PLAISIR DE VOUS SERVIR!

HORAIRE D'OUVERTURE

* LUNDI FERMÉ *

MARDI FERMÉ

MERCREDI 11h à 19h

JEUDI 11h à 19h

VENDREDI 11h à 19h

SAMEDI 8h à 19h

DIMANCHE 8h à 19h

* LES DÉJEUNERS *

Samedi et dimanche

terminent à **14h**

- Assiette du jour : Mercredi, Jeudi et Vendredi
- Plats à emporter
- Repas congelé offerts
- Possibilité de réservation de groupe

On vous attend,
venez nous voir !

Avis à la population – Service de couture

Le Cercle des Fermières suspend ses activités
de réparation de vêtements pour l'été
(de juin à septembre).

Un grand merci à tous ceux qui ont encouragé notre
service cette année !

Suivez-nous pour l'annonce de notre retour
en septembre.

Bon été à tous !



1ERE ÉDITION

OSE LE TRI HUMQUI

DE 4 À 99 ANS **GRATUIT**
12 JUILLET
2026



POUR TOUS LES NIVEAUX
VIENS L'ESSAYER SEUL OU EN ÉQUIPE !



DÉCOUVERTE

375 m



10 km



2,5 km

SPRINT

750 m

20 km

5 km

**TRIATHLON / DUATHLON / AQUATHLON /
AQUAVÉLO / JEUNESSE**



INFORMATIONS



Page facebook :
Les courants de l'Est



INSCRIPTIONS

Courriel :
trihumqui@gmail.com



Devenez bénévole ! Donnez un peu de votre temps et venez vibrer au rythme de l'événement pour encourager les participants.

📞 Contact : 418 743-2177, poste 1675

Ensemble, faisons de cet événement un rendez-vous annuel incontournable !



Rébus (1)



.....



.....



.....



.....



.....



.....



.....



.....



.....



.....



	5					2	7	
		1			2	9		5
	2	9						
				6		3		7
			7	5	9	8	6	1
					3	6	5	
3	7	5	2					
	6		8	4				

EXPO

LAC-HUMQUI

2026

25 juillet 2026 • Lac-Humqui

Une journée pour toute la famille !



Exposition de voitures



Jeux gonflables pour enfants



Spectacles en soirée

**Amateurs de CCR,
soyez prêts !**

➤ Détails à venir — restez à l'affût ! ◀

Recette

SOLUTIONS

Les hauts de cuisse de poulet style « Shish Taouk »

1 à 1,5 kg de hauts de cuisse de poulet (désossés et sans la peau).

Marinade:

1/4 de tasse d'huile d'olive,

le jus d'un gros citron,

3 gousses d'ail écrasées,

1 c. à soupe d'épices à Shish Taouk (ou un mélange de origan, ail en poudre, paprika et une pincée de cannelle), sel et poivre.

Préparation :

1. Dans un grand sac de plastique (type Ziploc) ou un bol, mélangez tous les ingrédients de la marinade et ajoutez le poulet. Idéalement, laissez reposer au frigo pendant que le BBQ chauffe (ou quelques heures à l'avance si vous y pensez).
2. Allumez le BBQ à feu moyen-vif (environ 400°F / 200°C). Sortez le poulet de la marinade et déposez les morceaux directement sur la grille. Fermez le couvercle et laissez cuire 6 à 7 minutes de chaque côté.
3. C'est prêt quand le poulet a de belles marques de grille bien dorées et qu'il est ferme au toucher. Retirez-le du feu et laissez-le reposer 2 minutes avant de servir.

Comment on sert ça simplement ?

- Un sac de pains pitas (que vous pouvez réchauffer 30 secondes sur le BBQ).
- Un pot de sauce à l'ail (toum) ou de tzatziki du commerce.
- De la laitue chipée et des tomates en dés.

Rébus 1 -Solution

citron (scie-tronc)

cartable (car-table)

clairon (clef - rond)

vernis (verre - nid)

portefeuille (porte-feuille)

chalet (chat-lait)

pinceau (pain-seau)

page (pas-jeux)

chapeau (chat-pot)

fauteuil (faux-t'-oeil)

8	5	6	9	1	4	2	7	3
7	3	1	6	8	2	9	4	5
4	2	9	5	3	7	1	8	6
5	9	8	4	6	1	3	2	7
2	4	3	7	5	9	8	6	1
6	1	7	3	2	8	5	9	4
9	8	4	1	7	3	6	5	2
3	7	5	2	9	6	4	1	8
1	6	2	8	4	5	7	3	9

Le Mot vert du mois – « Mon raclage, j'en fais quoi ? » - Juin 2026

Enfin, le soleil et les longues journées chaudes sont revenus ! Je peux finalement préparer mon terrain pour le bel été qui s'en vient. J'ai donc beaucoup de travail à faire : racler le vieux gazon, les vieilles feuilles mortes et les roches que la déneigeuse a soufflées sur mon terrain, ramasser les branches brisées qui sont tombées, enlever les mauvaises herbes de mes plates-bandes et retirer les protections de mes arbres et arbustes. En résumé, nettoyer sa cour !

Qu'est-ce que je fais de tous ces résidus ?

1. Je les laisse sur mon terrain !
 - a. **Herbicyclage** : Laisse le gazon sur ton terrain, c'est un bon engrais et il va protéger les nouvelles pousses lors des sécheresses.
 - b. **Feuillicyclage** : Laisse les feuilles mortes sur ton terrain et passer la tondeuse dedans, c'est aussi un bon engrais et elles aident à garder l'humidité pour les plantes et diminuent la pousse de mauvaises herbes.
2. Est-ce qu'il y a beaucoup de contaminants dans mon raclage de terrain (roche, plastique, canette, etc.)?
 - a. **Oui** : Malheureusement, ça va dans les déchets (poubelle verte ou noire)
 - b. **Non** : Je vais les porter à l'écocentre le plus proche
3. Est-ce que j'ai beaucoup de résidu de raclage SANS roche et autres contaminants ?
 - a. **Oui** (plus d'un bac brun) : Je vais les porter à l'écocentre le plus proche
 - b. **Non** (moins d'un bac brun) : Je le mets au compost (bac brun)
4. Branches
 - a. **Petites branches** (plus petites qu'un doigt) : Je peux les mettre au compost (bac brun)
 - b. **Grosses branches** (plus grosse qu'un doigt) : Je vais les porter à l'écocentre le plus proche
5. Protecteurs d'arbres, arbustes, pelouse
 - a. **En bon état** : Je les réutilise l'année prochaine
 - b. **En mauvais état** : Je vais les porter à l'écocentre le plus proche

Pour avoir plus d'information sur les matières acceptées dans les écocentres, visiter le Site Web : www.ecoregie.ca onglet points de dépôt.

À VENIR ! Répare-tes-Trucs La Matapédia le 7 juin 2026 pendant l'événement M ta Terre à Val-Brillant

L'Accorderie de La Matapédia organise un Répare-tes-Trucs en collaboration avec la Régie pendant l'événement M ta Terre de Val-Brillant (38 rue des Cèdres) de 10h à 15h30, le dimanche 7 juin 2026. Tous les citoyens sont invités à se présenter avec leur objet à réparer comme de petits appareils électroniques, des vêtements ou leur vélo ! Des réparateurs bénévoles seront sur place pour vous accompagner dans votre réparation. Pour plus d'information, consultez-le : www.ecoregie.ca/evenements

Karolyne Beauchamp, Conseillère en gestion des matières résiduelles

Site Web : www.ecoregie.ca

Facebook : [@RITMRMatapediaMitis](https://www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis)





PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE-RÈGLEMENT DE ZONAGE
ARTICLE 7.4.4
NORMES RELATIVES AUX SERRES PRIVÉES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée greffière de la
Municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui que lors de la séance ordinaire du conseil
municipal qui se tiendra :

- Date : Lundi le 6 juillet 2026
- Heure : À 19 h 30
- Lieu : Salle du conseil, 146, route 195

Le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au
183 route 195 numéro de lot : 4452093

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE :

La demande vise à autoriser l'installation d'un bâtiment accessoire (une serre) d'une
superficie d'environ 46,45 m², alors que l'article 7.4.4 (Normes relatives aux serres
privées) article 3^o stipule que la superficie maximale autorisée pour ce type de structure
est 25 m². La dérogation demandée est donc d'accorder un excédent de superficie de
21.45 m² soit 85,8 % par rapport à la norme actuelle.

AUDITION PUBLIQUE :

Au cours de cette séance, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal
relativement à cette demande en se présentant sur place à l'heure indiquée.

Donné à Saint-Zénon-du-Lac-Humqui, ce 10 juin 2026


Karine Dechamplain, greffière



Le 24 juin,
nous célébrons notre culture unique,
notre histoire, notre fierté et, surtout, la
force de notre belle communauté.
Que vous passiez la journée autour d'un
grand BBQ en famille, en chantant
autour d'un feu de joie entre voisins ou en
participant aux festivités locales, profitez
pleinement de chaque instant.

Bonne St-Jean à toutes et à tous ! 💙💜

Prendre note que le bureau
municipal sera fermé
le 24 juin.

L'Association forestière bas-laurentienne est un organisme à but non-lucratif dont la mission est d'éduquer les jeunes et sensibiliser la population à l'importance de la forêt. Nous offrons un service d'animation d'ateliers sur la forêt dans les écoles, les camps de jour, lors d'activités grand-public et pour divers événements. Contactez-nous pour planifier une activité dans votre école ou votre municipalité : www.afbl.info

La pollinisation, une question de survie

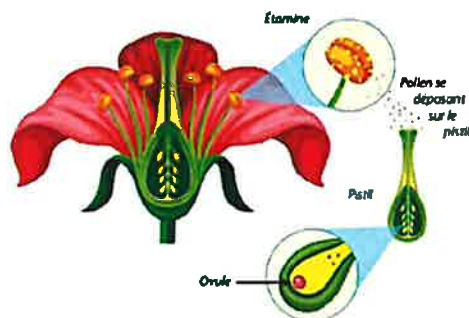


Pour plusieurs personnes, le printemps est synonyme d'allergies et de pollen. Pourtant, pour les arbres de nos forêts, le pollen est essentiel à leur survie!

Les arbres produisent du pollen grâce à leurs fleurs afin de créer des graines. Le pollen joue un rôle semblable à celui des spermatozoïdes chez les humains : il sert à la reproduction. Il est transporté d'une fleur à l'autre par le vent ou par des pollinisateurs comme les abeilles, les papillons, les mouches, les coléoptères et même certains oiseaux.

Le pollen passe de la partie mâle de la fleur, appelée étamine, jusqu'à la partie femelle, appelée pistil. À l'intérieur du pistil se trouvent les ovules, qui sont les cellules femelles de la fleur. Lorsque le pollen atteint les ovules, il les féconde. Les ovules se transforment ensuite en graines, tandis que l'ovaire de la fleur devient le fruit de l'arbre.

Cette reproduction sexuée permet aux arbres de mélanger les caractéristiques des deux parents. Cela crée une plus grande diversité génétique dans les forêts, ce qui aide les arbres à mieux résister aux maladies et aux perturbations comme les grands vents ou les incendies de forêt. À l'inverse, les arbres issus d'une reproduction non sexuée, comme le rejet de souche, le marcottage ou le drageonnage, sont souvent plus semblables les uns aux autres.



Source : Association forestière du sud du Québec